

Rapport d'activités 1998

BLOHORN S.A.
HUILERIE-SAVONNERIE-LIPOCHIMIE

**Assemblée Générale Mixte
Ordinaire et Extraordinaire
du 14 mai 1999**



Sommaire

Conseil d'Administration	3
Ordre du jour	4
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
Bilan des activités	6
. Evolution des ventes totales	6
. Ventes locales	7
. Ventes export	8
. Perspectives d'approvisionnement en huile de palme brute	9
. Les investissements et travaux de recherche	9
. Les activités des sociétés filiales	10
. Personnel et formation	12
. Le problème du passage à l'année 2000	13
Présentation des comptes	14
Propositions d'affectation des résultats	15
Nomination des Administrateurs	16
Nomination des Commissaires aux Comptes suppléants	16
Mise en harmonie des statuts avec les dispositions de l'acte uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique du traité OHADA.	17
Bilan	18
. Actif	18
. Passif	19
Comptes de production et de résultats	20
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	22

Ordre du jour

I - De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 1998 et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867,
- Approbation desdits comptes et desdites conventions,
- Affectation et répartition des résultats,
- Quitus aux Administrateurs,
- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux Administrateurs,
- Nomination des Administrateurs,
- Nomination des Commissaires aux Comptes suppléants

II - De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Mise en harmonie des statuts avec les dispositions de l'acte uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique du traité OHADA.
- Questions diverses.



Rapport du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil vous a réunis ce jour en Assemblée Générale Mixte conformément à la loi et à l'article 33 des statuts afin de vous soumettre,

- en tant qu'Assemblée Générale Ordinaire, les activités et comptes de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1998 et la proposition d'affectation des résultats. Il vous sera également demandé de procéder à la nomination des Administrateurs et des Commissaires aux Comptes suppléants.

- en tant qu'Assemblée Générale Extraordinaire, le projet de mise en harmonie des statuts avec les dispositions de l'acte uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique du traité OHADA

Le présent ordre du jour sera développé comme suit :

- Chapitre I Les activités de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1998
- Chapitre II Présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 1998
- Chapitre III Proposition d'affectation des résultats
- Chapitre IV Nomination des Administrateurs
- Chapitre V Nomination des Commissaires aux Comptes suppléants
- Chapitre VI Mise en harmonie des statuts avec les dispositions de l'acte uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique du traité OHADA

Bilan des activités

Evolution des ventes totales

La Société Blohorn SA HSL a réalisé au cours de l'exercice 1998 un chiffre d'affaires hors taxe de 112 845 millions de FCFA dont :

- 104.504 millions de francs CFA au titre de la production vendue et
- 8.341 millions de francs CFA au titre des marchandises revendues en l'état.

La production vendue qui est le reflet de notre activité industrielle s'inscrit en progression de 17,4% par rapport aux douze mois de l'année 1997. Ce taux d'accroissement se décompose comme suit :

- + 5,2% résultant de l'accroissement des tonnages vendus
- + 2,8% induits par le transfert de la demande vers les produits à haute valeur ajoutée.
- + 9,4% imputables à l'augmentation moyenne des prix de vente.

Cette évolution des activités doit être considérée comme satisfaisante. Outre l'environnement économique favorable dont a bénéficié la Côte d'Ivoire, elle est également à porter à l'actif des efforts commerciaux déployés par notre entreprise pour consolider ses parts de mar-

chés tant en Côte d'Ivoire que dans les pays de la sous région.

L'augmentation moyenne de 9,4% enregistrée sur nos prix de vente doit être analysée par rapport à l'évolution du cours mondial de l'huile de palme brute. Cette matière première qui est achetée par notre société sur la base du cours mondial franco Abidjan a enregistré une hausse moyenne de 24% sur les douze derniers mois, ce qui nous a contraint à opérer un réajustement du prix de vente de nos produits finis en Avril 1998. Il faut préciser que depuis cette date, aucune nouvelle hausse de tarif n'a été répercutée par Blohorn grâce aux gains internes de productivité qui ont été réalisés.

Le tableau qui figure ci-après reprend, par grandes catégories de produits, les tonnages et chiffres d'affaires réalisés sur l'exercice 1998 ainsi que sur la même période de 1997. Les chiffres de l'exercice 1996/1997 correspondant à la période de 15 mois allant d'Octobre 1996 à Décembre 1997 figurent également sur ce même tableau, à titre d'information. Les volumes de ventes sont exprimés en tonnes et les chiffres d'affaires en millions de francs CFA.

Afin de faciliter la lecture de ce tableau, nous rappelons que les produits finis comprennent :

- l'huile de table Dinor, les margarines Blue Band, Rama et Solor, et le mélange Saint Florigny.
- la sauce graine Trofai et l'huile rouge Villageoise.
- les savons de ménage BF, Palme, Abaico, Maximousse et les savons de toilette Belivoir, Panthère, Alésia, Lux et Rexona.
- la mayonnaise Calvé, la préparation alimentaire Sossarôme, le vinaigre Le Provincial et la gamme de bouillons cubes Royco.

La rubrique produits industriels inclut les fractions d'huiles stéariques et raffinées, les margarines et graisses destinées aux industries alimentaires, ainsi que les acides gras et la glycérine.

Le poste emballage comprend essentiellement les fûts et tonnelets métalliques.

Les produits revendus en l'état sont constitués par la soude liquide et les produits finis distribués par Blohorn SA dans le sud du pays pour le compte de Trituraf et Saprocysy.

VENTES TOTALES

	Exercice 1998 (Janv 98 à Déc 98)		Année 1997 (Janv 97 à Déc 97)		% d'évolution		P.M : exercice 96/97 (Oct 96 à Déc 97)	
	Volume	C.A.	Volume	C.A.	Volume	C.A.	Volume	C.A.
Produits finis	179 966	92 430	170 792	78 087	5,3%	18,4%	213 267	96 891
Produits industriels	28 697	9 658	27 556	8 885	4,1%	8,7%	34 796	10 533
Emballages	-	2 416	-	2 041	-	18,4%	-	2 035
Produits revendus en l'état	12 460	8 341	11 148	7 679	11,8%	8,6%	13 450	9 389

Bilan des activités

Evolution des ventes totales

La Société Blohorn SA HSL a réalisé au cours de l'exercice 1998 un chiffre d'affaires hors taxe de 112 845 millions de FCFA dont :

- 104.504 millions de francs CFA au titre de la production vendue et
- 8.341 millions de francs CFA au titre des marchandises revendues en l'état.

La production vendue qui est le reflet de notre activité industrielle s'inscrit en progression de 17,4% par rapport aux douze mois de l'année 1997. Ce taux d'accroissement se décompose comme suit :

- + 5,2% résultant de l'accroissement des tonnages vendus
- + 2,8% induits par le transfert de la demande vers les produits à plus haute valeur ajoutée.
- + 9,4% imputables à l'augmentation moyenne des prix de vente.

Cette évolution des activités doit être considérée comme satisfaisante. Outre l'environnement économique favorable dont a bénéficié la Côte d'Ivoire, elle est également à porter à l'actif des efforts commerciaux déployés par notre entreprise pour consolider ses parts de mar-

chés tant en Côte d'Ivoire que dans les pays de la sous région.

L'augmentation moyenne de 9,4% enregistrée sur nos prix de vente doit être analysée par rapport à l'évolution du cours mondial de l'huile de palme brute. Cette matière première qui est achetée par notre société sur la base du cours mondial franco Abidjan a enregistré une hausse moyenne de 24% sur les douze derniers mois, ce qui nous a contraint à opérer un réajustement du prix de vente de nos produits finis en Avril 1998. Il faut préciser que depuis cette date, aucune nouvelle hausse de prix n'a été répercutée par Blohorn. Les gains internes de production ont été réalisés.

Le tableau qui figure ci-après reprend, par grandes catégories de produits, les tonnages et chiffres d'affaires réalisés sur l'exercice 1998 ainsi que sur la même période de 1997. Les chiffres de l'exercice 1996/1997 correspondant à la période de 15 mois allant d'Octobre 1996 à Décembre 1997 figurent également sur ce même tableau, à titre d'information. Les volumes de ventes sont exprimés en tonnes et les chiffres d'affaires en millions de francs CFA.

Afin de faciliter la lecture de ce tableau, nous rappelons que les produits finis comprennent :

- l'huile de table Dinor, les margarines Blue Band, Rama et Solor, et le mélange Saint Florigny.
- la sauce graine Trofai et l'huile rouge Villageoise.
- les savons de ménage BF, Palme, Abaico, Maximousse et les savons de toilette Belivoir, Panthère, Alésia, Lux et Rexona.
- la mayonnaise Calvé, la préparation alimentaire Sossarôme, le vinaigre Le Provincial et la gamme de bouillons cubes Royco.

La rubrique produits industriels inclut les fractions d'huiles stéariques et oléiques, les margarines et graisses destinées aux industries alimentaires ainsi que les acides gras et la glycérine.

Le poste emballage comprend essentiellement les fûts et tonnelets métalliques.

Les produits revendus en l'état sont constitués par la soude liquide et les produits finis distribués par Blohorn SA dans le sud du pays pour le compte de Trituraf et Saprocsy.

VENTES TOTALES

	Exercice 1998 (Janv 98 à Déc 98)		Année 1997 (Janv 97 à Déc 97)		% d'évolution		P.M : exercice 96/97 (Oct 96 à Déc 97)	
	Volume	C.A.	Volume	C.A.	Volume	C.A.	Volume	C.A.
Produits finis	179 356	92 430	170 192	78 957	5,3%	18,4%	213 261	96 891
Produits industriels	28 697	9 658	27 556	8 885	4,1%	8,7%	34 796	10 533
Emballages	-	2 416	-	2 041	-	18,4%	-	2 035
S/T Production	208 663	104 504	198 348	89 013	5,2%	17,4%	248 063	109 459
Produits revendus en l'état	12 460	8 341	11 148	7 679	11,8%	8,6%	13 450	9 389
TOTAL GENERAL	221 123	112 845	209 496	96 692	5,5%	16,7%	261 513	118 848

Ventes locales

VENTES LOCALES

	Exercice 1998 (Janv 98 à Déc 98)		Année 1997 (Janv 97 à Déc 97)		% d'évolution		P.M : exercice 96/97 (Oct 96 à Déc 97)	
	Volume	C.A.	Volume	C.A.	Volume	C.A.	Volume	C.A.
Produits finis	146 612	74 099	139 025	62 947	5,4%	17,7%	181 096	79 583
Produits industriels	16 156	6 313	15 475	5 723	4,4%	10,3%	17 514	5 240
Emballages	-	1 702	-	1 512	-	12,6%	-	1 394
S/T Production	162 768	82 114	154 500	70 182	5,3%	17,0%	198 610	86 217
Produits revendus en l'état	12 460	8 341	11 148	7 679	11,8%	8,6%	13 450	9 389
TOTAL GENERAL	175 228	90 455	165 648	77 861	5,7%	16,2%	212 060	95 606

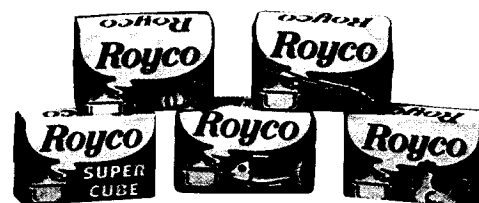
Avec un volume total de 175 228 tonnes, les ventes locales ont enregistré une hausse de 5,7% par rapport à l'année 1997. Le chiffre d'affaires qui ressort à 90 455 millions de francs CFA contre 77 861 millions de francs CFA pour l'année précédente a progressé de 16,2%. L'écart constaté entre ces deux taux volumes/valeurs s'explique par l'effet de mix et les hausses de tarifs intervenues début 1998 ainsi qu'indiqué au début de ce chapitre.

Les ventes de produits finis qui représentent 82% des ventes locales ont porté sur 146.612 tonnes dont 82.564 tonnes d'huile de table, 60.127 tonnes de savons de ménage et de toilette, 3.921 tonnes de margarines et produits culinaires, ces derniers étant surtout représentés par la mayonnaise Calvé et la gamme de bouillons cubes Royco. Leur taux de progression ressort globalement à 5,4% en volume et 17,7% en valeur.

Les produits industriels ont progressé de 4,4% en volume et 10,3% en valeur. En ce qui concerne les emballages, le chiffre d'affaires réalisé a connu une augmentation de 12,5% passant de 1.512 millions de francs CFA en 1997 à 1.702 millions de francs CFA sur l'exercice 1998. L'accroissement des produits revendus en l'état soit 8,6% en valeur traduit la bonne tenue des ventes réalisées pour le compte de la filiale Saprocys, qu'il s'agisse de la poudre à laver Omo ou des détergents liquides tels que Heliopol, Detercid et l'eau de Javel Helios.

L'année dernière, nous avons signalé que la production locale d'huile de palme brute avait été affectée par un important déficit hydrique. Notre société avait dû recourir à des importations de Malaisie pour faire face à ses besoins. Ces conditions climatiques défavorables ont continué à sévir en 1998 (phénomène désigné El Nino qui se caractérise par une forte sécheresse) et ce sont encore 15 300 tonnes qui ont

dû être achetées par notre société sur le marché international. Ces tonnages complémentaires ont été affectés à la couverture de nos besoins à l'exportation, afin que les achats locaux soient destinés en priorité à l'approvisionnement du marché local. Cette situation qui perdure depuis pratiquement deux ans nécessite que des moyens importants soient mis en oeuvre pour augmenter sensiblement les niveaux actuels de production. Nous y reviendrons dans la rubrique consacrée aux perspectives d'approvisionnement en huile de palme brute.



Bilan des activités

Ventes export

VENTES EXPORT

	Exercice 1998 (Janv 98 à Déc 98)		Année 1997 (Janv 97 à Déc 97)		% d'évolution		P.M : exercice 96/97 (Oct 96 à Déc 97)	
	Volume	C.A.	Volume	C.A.	Volume	C.A.	Volume	C.A.
Produits finis	33 354	18 331	31 767	15 140	5,0%	21,1%	32 171	17 308
Produits industriels	12 541	3 345	12 081	3 162	3,8%	5,8%	17 282	5 293
Emballages	-	714	-	529	-	35,0%	-	641
S/T Production	45 395	22 390	43 848	18 831	4,7%	18,9%	49 453	23 242
Produits revendus en l'état	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	45 395	22 390	43 848	18 831	4,7%	18,9%	49 453	23 242

Les ventes à l'exportation de notre société sont réalisées en majeure partie en Afrique de l'Ouest, et dans une moindre mesure en Afrique Centrale. Sur l'exercice 1998, elles ont représenté environ 20% des ventes totales soit un pourcentage identique à 1997. Le chiffre d'affaires correspondant s'est élevé à 22.390 millions de francs CFA pour un tonnage vendu de 45.395 tonnes. Les taux de croissance obtenus ont été de 4,7% pour les volumes et 18,9% pour le chiffre d'affaires.

Ces chiffres de progression sont à porter à l'actif des produits finis dont le volume global et le chiffre d'affaires se sont accrus respectivement de 5% et 21,1%, ainsi qu'à la bonne performance enregistrée sur les emballages. Tout comme pour l'exercice précédent, les ventes de produits industriels sont restées relativement stables du fait de l'interruption de nos exportations de glycérine dont le cours international demeure peu rémunérateur.

Le développement continu de nos ventes à l'exportation témoigne des efforts importants déployés par nos équipes commerciales pour conquérir les marchés de la sous-région. Cette remarque vise tout particulièrement les marchés de l'UEMOA qui bénéficient progressivement de mesures de libéralisation à l'importation et d'une réduction des tarifs douaniers.



Les perspectives d'approvisionnement en huile de palme brute

La pénurie saisonnière d'huile de palme brute que nous rencontrons depuis deux ans, bien que liée en partie à des phénomènes climatiques défavorables, montre qu'il est devenu nécessaire d'accroître le potentiel de production afin d'assurer l'autosuffisance alimentaire de la Côte d'Ivoire et des pays de la sous région en corps gras élaborés. Ce problème n'a pas échappé aux Autorités du pays qui ont préconisé le doublement de la production nationale d'huile de palme brute afin de porter cette dernière de 300 000 tonnes à 600 000 tonnes d'ici l'an 2010.

La société Blohorn est très attachée à la mise en oeuvre de ce projet qui conditionne son propre développement. Aussi aux cotés des autres actionnaires privés et publics de PALMCI, elle multipliera ses efforts afin que cette société réalise un programme de développement des palmeraies combinant les replantations et l'extension des superficies industrielles et villageoises, avec pour objectif de porter la production annuelle de PALMCI de 200 000 tonnes à 425 000 tonnes à l'horizon 2010.

Investissement et travaux de recherche

Les investissements réalisés par la Société Blohorn S.A. HSL se sont élevés à 3.101 millions de francs CFA dont :

- 1111 millions de francs CFA pour les projets visant à accroître les capacités de production des ateliers d'huilerie, savonnerie et margarinerie.
- 1145 millions de francs CFA pour le remplacement des équipements dans les ateliers de production et le laboratoire de contrôle et recherche et l'extension des capacités de stockage.
- 295 millions de francs CFA destinés à la poursuite du programme d'extension du réseau informatique et le remplacement des équipements obsolètes.
- 319 millions de francs CFA en véhicules, qui couvrent le renouvellement du parc existant et le renforcement de nos moyens logistiques.
- 231 millions pour la construction de bâtiments, et la réalisations d'investissements à caractère sociaux (cantine).

La réalisation de ces investissements est allée de pair avec la poursuite des travaux de recherche et de développement qui sont conduits avec le concours des laboratoires centraux d'Unilever :

- modernisation des méthodes opératoires, dans les ateliers de raffinage et de margarinerie,
- développement de nouvelles formulations pour les produits culinaires,
- programmes de sécurité et d'hygiène sur les postes de travail,
- programmes destinés au contrôle et à la réduction des rejets et à la protection de l'environnement,
- développements informatiques au sein des départements comptable, logistique et commercial.



Bilan des activités

Les activités des sociétés filiales

Les commentaires qui suivent concernent les entreprises dans lesquelles Blohorn S.A. détient une participation majoritaire, à savoir les sociétés industrielles SAPROCSY, A.J. SEWARD, SPCN, la filiale agro-industrielle PHCI, et la société de distribution CDCI.

SAPROCSY

CAPITAL SOCIAL 340.000.000 FCFA,
PARTICIPATION BLOHORN S.A. 100%

La Société Africaine de Produits Chimiques et de Synthèse - SAPROCSY - fabrique une gamme complète de détergents à usage ménager, notamment les poudres à laver **OMO** et **SKIP**, les détergents liquides **Heliopol** et **Vigor**, l'adoucissant **Cajoline**, la poudre à récurer **Hel**, et l'eau de javel **Hélios**, ainsi que des détergents industriels commercialisés par le Département Blohorn-Lever Industriel auprès de blanchisseries, collectivités et industries diverses, sous les noms de marque **Sumax**, **Sumazon**, **Clax**, **Hamix** et **Taski**.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1998, le chiffre d'affaires hors taxes de la Société s'est élevé à 7.156 millions de francs CFA, soit une

progression de 6% par rapport à 1997, pour une production vendue de 9.534 tonnes. Le résultat net a été sur l'exercice de 664 millions de francs CFA.

Les investissements d'un montant total de 93 millions de francs CFA ont porté essentiellement sur le renouvellement des équipements de production et sur l'amélioration du système de dépollution.



A. J. SEWARD

CAPITAL SOCIAL 643.750.000 FCFA,
PARTICIPATION BLOHORN S.A. 100%.

La Société A.J. SEWARD occupe en Côte d'Ivoire une place de premier rang sur le marché des dentifrices, avec ses marques de prestige - **Signal** et **Très Près** -, et sur celui des produits de toilette et cosmétiques tels que les déodorants corporels **Brut** et **Fabergé**, **Axe**, **Rexona** et **Impulse**, la gamme des produits pour bébé **Vaseline** (talc, eau de toilette, lait de toilette, pétroleum jelly) et les laits et crèmes corporels **Fresh** et **Vaseline Karité**. Elle intervient également, grâce à son réseau de distribution spécifique, dans la vente de savons de toilette à travers les marques **Rexona** et **Midical**.

Son chiffre d'affaires sur l'exercice 1998 s'est élevé à 8 467 millions de francs CFA contre 7 453 millions de francs CFA en 1997. Les volumes ont progressé globalement de 10.8% grâce à une nouvelle consolidation des parts de marchés sur le territoire national et au développement soutenu des ventes export. Le résultat net de l'exercice a été de 554 millions de francs CFA.

Le programme d'investissements a totalisé la somme de 93 millions de francs CFA, dont une grande part a été consacrée au renforcement de la flotte de véhicules de distribution et de promotion commerciale (42 millions de francs CFA). Le solde de ces investissements, soit 51 millions de francs CFA a porté sur la modernisation des équipements de conditionnement.



S.P.C.N.

CAPITAL SOCIAL 225.000.000 FCFA,
PARTICIPATION BLOHORN 55%.

La Société des Produits Chimiques du Niger, est implantée à Niamey (République du Niger) et opère dans le secteur de la savonnerie.

En 1998 les volumes vendues de savons de ménage et toilette ont représenté 7 669 tonnes, soit une augmentation de 10,5% sur l'année 1997. Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 4286 millions de francs CFA pour un résultat net de 248 millions de francs CFA. Un montant total de 62 millions de francs CFA a été investi sur l'exercice pour l'acquisition de matériel roulant et d'équipements de production.

P.H.C.I.

CAPITAL SOCIAL 1.000.000.000 FCFA,
PARTICIPATION BLOHORN S.A. 82,6%.

Les plantations de PHCI qui sont situées dans la région de Dabou couvrent une superficie totale de 3.000 hectares. Les récoltes de régime ont représenté sur l'année 1998 un total de 27.385 tonnes. Ce chiffre de production est en recul de 17% par rapport aux

33.040 tonnes de régimes collectés l'année précédente montrant l'impact du déficit hydrique enregistré tout au long de l'année dans la zone du V Baoulé où est située la plantation de PHCI.

Dans le but d'assurer le plan de charge de son usine, PHCI s'approvisionne également en régimes auprès de planteurs indépendants installés dans la même zone géographique. Les régimes achetés auprès de ces planteurs ont totalisé 13.160 tonnes, soit environ un tiers du volume total usine. Ce tonnage est en baisse de 3% par rapport à l'année 1997 et cette baisse relativement faible, du moins si on la compare à la chute de production de PHCI, tient à l'accroissement des surfaces plantées par les propriétaires de plantations villageoises.

Après usinage des régimes la production d'huile de palme brute s'est élevée à 9.194 tonnes contre 10.216 tonnes sur l'exercice précédent, soit une baisse de 10%. De plus, 2.817 tonnes d'huile de palmiste et d'huile de coprah ont été produites par l'atelier de trituration.

Pour l'exercice 1998, le chiffre d'affaires total de PHCI s'est élevé à 4.787 millions de francs CFA contre 4.877 millions de francs CFA en 1997. Le recul enregistré à ce niveau n'a donc été que de 2% et cela s'explique par la fermeté du cours de l'huile de palme brute, et donc l'augmentation sensible du prix de vente de PHCI, qui a permis de compenser l'impact de la baisse d'activité. En ce qui concerne le résultat net, il s'est élevé à 237 millions de francs CFA ce qui, à peu de choses près, correspond à la performance réalisée sur la même période de 1997.

Le montant total des investissements a été de 388 millions de francs CFA, dont 64 millions pour le programme de replantation, 80 millions pour les véhicules et tracteurs agricoles, 24 millions pour la reconstruction de logements, et le solde pour les équipements de l'huilerie.



C.D.C.I.

CAPITAL SOCIAL 1.000.000.000 FCFA,
PARTICIPATION BLOHORN 76%.

L'activité de cette Société filiale consiste dans la vente en gros et demi-gros des produits de grande consommation. Dotée de 28 points de vente implantés dans 25 villes de Côte d'Ivoire, C.D.C.I. demeure aujourd'hui le seul opérateur disposant d'un réseau de distribution couvrant l'ensemble du pays. Son chiffre d'affaires en progression de 17% s'est élevé à 43 846 millions de francs CFA hors taxes pour un résultat net de 212 millions de FCFA. Environ 46% des ventes sont représentées par les produits du Groupe Blohorn, huiles de table, margarines, savons, détergents, dentifrices et cosmétiques. Ce pourcentage montre le rôle majeur que joue C.D.C.I. pour la diffusion de nos produits à l'intérieur du pays. CDCI est également pour la société Blohorn et ses filiales un outil stratégique important pour la régulation du marché, notamment en ce qui concerne les prix pratiqués dans le secteur de la distribution. C'est ainsi que CDCI a joué un rôle déterminant à la fin de l'année 1998 et au début de l'année 1999 afin de décourager les prix spéculatifs qui ont été observés sur les ventes au détail des huiles de table et de savons.

Les investissements de cette société ont porté sur la modernisation de l'outil informatique et l'achat de matériel roulant, pour une valeur totale de 155 millions de francs CFA.



Bilan des activités

Personnel et formation

Au 31 Décembre 1998, l'effectif total de la société Blohorn et de ses filiales était de 2.149 personnes contre 2.050 en fin d'année 1997. Ces chiffres globaux se décomposent comme suit:

	1998	1997	Ecart
Cadres	115	108	+7
Agents de Maîtrise	319	282	+37
Employés et Ouvriers	1715	1660	+55
	2149	2050	+99

naux aux postes de responsabilité. Leur nombre est ainsi passé de 56 il y a dix ans à 106 à la fin de l'année 1998.

Notre cellule de formation permanente de Vridi qui est dirigée par deux cadres

Au niveau du personnel d'encadrement notre programme de recrutement a porté notamment sur l'embauche de sept jeunes diplômés dont la formation sera complétée au sein de l'entreprise.

En matière de formation, les cadres de nos sociétés ont continué à bénéficier des séminaires dispensés dans les centres de perfectionnement d'Unilever en Europe ainsi que des détachements professionnels opérés dans les autres sociétés du groupe. Trois cadres nationaux ont ainsi été envoyés à l'étranger en 1998, deux en Grande Bretagne pour une durée de 3 ans et un au Ghana pour une durée de 6 mois.

Ces actions se traduisent par une participation croissante des cadres natio-

naux joue un rôle majeur au niveau de la formation interne. En 1998 ce sont 555 personnes qui ont bénéficié de cours axés sur la sécurité sur les postes de travail, la protection de l'environnement, l'assurance qualité et l'hygiène dans les ateliers, la sécurité.

Au total, le montant investi par nos sociétés dans la formation du personnel s'est élevé à 306 millions de francs CFA sur l'année 1998, soit plus de deux fois et demi notre contribution à la taxe sur la formation professionnelle continue.

**Se laver,
c'est préserver sa santé.**



**Belvoir. Tu prends
soin de toute ma famille.**

Le problème du passage à l'année 2000

Le passage de l'année 1999 à l'année 2000 pose un sérieux problème à l'échelon mondial du fait de la non compatibilité de la plupart des équipements et logiciels informatiques, ainsi que des automates utilisés en production.

Ce problème tient au fait que les mémoires d'ordinateurs ont souvent été programmées pour reconnaître l'année à partir des deux derniers chiffres et non à partir des 4 chiffres qui la composent(ex : 99 pour l'année 1999). Il s'ensuit que de nombreux ordinateurs et logiciels interpréteront le passage à l'année 2000 comme étant un retour à l'année 1900, avec tout ce que cela suppose comme dysfonctionnement dans les processus de calcul.

Afin de faire face aux incertitudes liées à ces problèmes, et surtout de limiter l'impact de perturbations éventuelles, notre société a depuis plus d'un an arrêté un certain nombre d'initiatives, et cela avec la collaboration des services spécialisés d'Unilever. Ces initiatives comprennent :

- l'inventaire complet et le test de compatibilité de tous les équipements informatiques et logiciels et de tous les équipements de production utilisant des fonctions de date ou fonctionnant grâce à des logiciels intégrés.

- le remplacement lorsque cela s'est avéré nécessaire des ordinateurs et autres équipements incompatibles avec l'année 2000.

- l'envoi de plus de 200 courriers aux fournisseurs et prestataires de services de notre société afin de s'assurer que

- la participation à un forum d'explication et de sensibilisation qui s'est tenu à Abidjan au mois de février 1999 en présence d'entreprises, d'établissements bancaires, des représentants des organismes publics ainsi que la presse écrite et télévisée.

Jusqu'au mois de novembre 1999, nos efforts vont être intensifiés, et l'un des objectifs prioritaires que nous nous sommes fixés est la mise en place d'un plan de secours qui définira les dispositions pratiques à prendre pendant les derniers jours de l'année 1999 et les premières semaines de l'année 2000 afin que notre activité ne connaisse pas de perturbations majeures.

Présentation des comptes

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé par la Société sur l'exercice 1998 s'est élevé à la somme totale de 115.508 millions de francs CFA dont :

- 112.845 millions de francs CFA au titre de la production vendue et des marchandises revendues en l'état,

- 2.663 millions de francs CFA générés par les prestations de services et les produits accessoires immobilisée à soi-même,

Au niveau des charges d'exploitation, le montant total des achats ressort à 88.011 millions de francs CFA hors taxes, soit un pourcentage de 76,2% par rapport au chiffre d'affaires. Ce ratio est en augmentation sur l'exercice antérieur (75,5%) du fait de l'augmentation intervenue dans le coût de l'huile de palme brute.

Les consommations intermédiaires se sont élevées à 9.493 millions de francs CFA, ce qui correspond à 8,2% du chiffre d'affaires, soit un niveau identique à celui de l'exercice 1996/1997.

Après déduction des frais de personnel d'un montant total de 7.968 millions de francs CFA, des amortissements et provisions de 1.862 millions de francs CFA, et après la prise en compte du profit financier de 1.164 millions de francs CFA, le résultat des activités d'exploitation ressort à 9.337 millions de francs CFA, contre 10.466 millions de francs CFA sur les quinze mois de l'exercice 1996/1997 et 8.502 millions de francs CFA sur les 12 mois de l'année 1997.

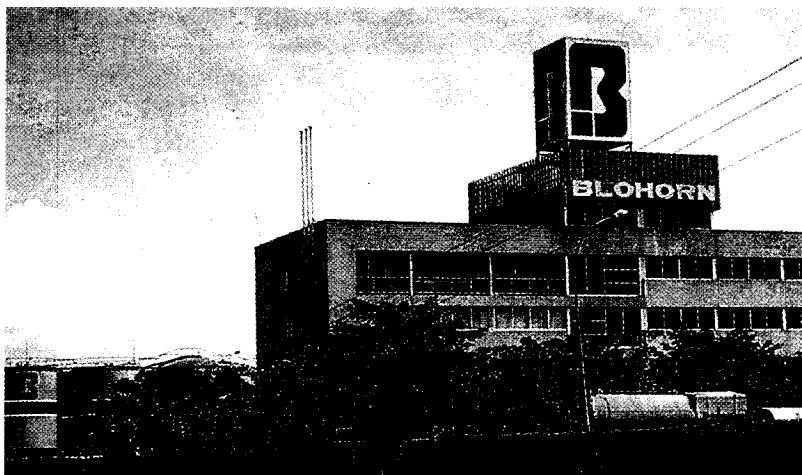
A ce résultat s'ajoute un profit net hors activité ordinaire de 429 millions de francs CFA résultant en grande partie du remboursement par l'Etat Ivoirien de primes à l'exportation dues depuis plusieurs années.

Après imputation des impôts BIC, le résultat net pour l'exercice 1998 s'éta-

blit à 7.058 millions de francs CFA, soit un niveau voisin du résultat réalisé sur les quinze mois de l'exercice précédent (7 198 millions de FCFA).

Les différents chiffres du compte de production et de résultats ainsi que du bilan sont détaillés en annexe. Dans le cas du compte d'exploitation, les chiffres de l'exercice 1998 sont comparés à ceux de l'année 1997 et les données de l'exercice 1996/1997 sont rappelées pour mémoire.

Proposition d'affectation des résultats



L'affectation des résultats qui est soumise à votre approbation vise à consolider les fonds propres de la Société afin d'assurer le financement équilibré des programmes d'investissements et le remboursement des emprunts souscrits tout en assurant une juste rémunération du capital social.

Il vous est proposé la mise en distribution d'un dividende brut de 3.500 francs CFA par action, contre 3.200 francs CFA par action sur l'exercice précédent, celui-ci correspondant à 15

mois d'exploitation. Ramené aux 1.610.600 actions composant le capital social, le montant ainsi envisagé représente un dividende global de 5,6 milliards de francs CFA contre 5,1 milliards pour l'exercice 1996/1997 et 3,7 milliards en 1995/1996. Vous serez amenés en conséquence à statuer sur l'affectation suivante des résultats :

Résultat net de l'exercice	7 057 786 527 FCFA
Réserve Légale	dotée
Solde	7 057 786 527 FCFA
Report à nouveau antérieur	3 471 868 331 FCFA
Total distribuable	10 529 654 858 FCFA
Dividende	5 637 100 000 FCFA
Report à nouveau	4 892 554 858 FCFA

Le versement du dividende pourra être opéré à compter du mardi 4 juin 1999, conformément à la réglementation boursière qui prévoit un délai de 15 jours ouvrés après l'Assemblée Générale pour le paiement des dividendes.

Nomination des Administrateurs

Le mandat des Administrateurs est arrivé ce jour à expiration. Il vous est proposé la nomination de :

Monsieur Pierre BONNEIL
Monsieur Joseph AKA-ANGHUI
Monsieur Gustave BROU
Monsieur Georges KOUASSI BROU
Monsieur Bernard DU LAURENS
Monsieur Désiré DALLO

La Société UNILEVER OVERSEAS HOLDINGS LIMITED représentée par Monsieur Martin BARRETT

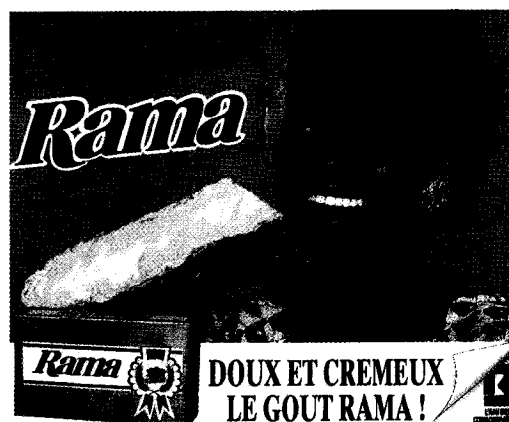
Les mandats ainsi conférés arriveront à expiration le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 1999.

Il vous appartiendra ensuite de fixer le montant des jetons de présence à allouer aux Administrateurs pour l'exercice 1998. Nous suggérons d'affecter la somme brute totale de 4.000.000 CFA qu'il appartiendra au Conseil d'Administration de répartir entre ses membres.

Nomination de deux Commissaires aux Comptes Suppléants

Les nouvelles dispositions instaurées au niveau du droit des sociétés (OHADA) font obligation aux sociétés cotées en Bourse des Valeurs d'avoir deux Commissaires aux Comptes titulaires et deux Commissaires aux Comptes Suppléants.

Il vous sera proposé sous réserve de la mise en harmonie des statuts avec le traité OHADA, de nommer aux côtés des cabinets C.C.A et UNICONSEIL, Commissaires aux Comptes titulaires, le Cabinet PriceWaterhouse Coopers, dont le siège social est à l'immeuble Alpha 2000, rue Gourgass à Abidjan 01 BP 1361 Abidjan 01 et Madame Monique SANGARE, expert comptable de nationalité Ivoirienne, résidant à Abidjan 01 BP 1222 Abidjan 01, en qualité de Commissaires aux Comptes suppléants.



Mise en harmonie des statuts avec les dispositions du traité OHADA

Dans le souci de promouvoir leur intégration économique, les Etats africains de la zone franc ont adopté le 17 avril 1997 à Cotonou, l'acte uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, conformément au traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA). Ce nouveau droit des Sociétés vient abroger la loi du 24 juillet 1867 ainsi que les lois subséquentes qui étaient applicables en Côte d'Ivoire jusqu'au 31 décembre 1997.

Cette nouvelle législation introduit les principaux changements suivants, au niveau des statuts de la Société qui étaient jusqu'alors en vigueur :

■ **Siège social** : celui ci doit être localisé par une adresse ou une indication géographique précise.

■ **Augmentation de capital**

En cas d'augmentation de capital, le solde restant à payer après libération du quart, doit être libéré dans un délai de trois ans. Ce délai était fixé à cinq ans avant l'entrée en vigueur de l'Acte Uniforme sur le droit des Sociétés Commerciales.

■ **Suppression des actions de garantie**

L'Acte Uniforme sur les Sociétés Commerciales admet qu'une personne qui n'a pas la qualité d'actionnaire puisse être nommée Administrateur et ne fait plus de l'action de garantie une exigence.

■ **Commissariat aux Comptes**

Les sociétés cotées en Bourse des Valeurs ont désormais l'obligation de nommer deux Commissaires aux Comptes titulaires et deux Commissaires aux Comptes suppléants.

Par ailleurs, le mandat des Commissaires aux Comptes est dorénavant fixé à 6 ans. La loi de 1867 prévoyait un mandat de trois ans en cas de nomination en cours de vie social.

■ **Dotation à la réserve légale**

La dotation à la réserve légale est désormais égale à 10% du bénéfice de l'exercice diminuée des pertes antérieures. Elle cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve atteint 1/5 ème du montant du capital social. Le montant de la dotation à la réserve légale était antérieurement fixé à 5% du bénéfice et cessait d'être obligatoire lorsqu'elle atteignait 10% du capital social

■ **Perte des capitaux propres**

Lorsqu'en raison des pertes de l'exercice, constatées dans les états finan-

ciers de synthèse, les capitaux propres de la société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, l'Assemblée Générale Extraordinaire doit se prononcer sur l'opportunité de poursuivre ou de dissoudre la société. La loi du 24 juillet 1867 prévoyait une perte des 3/4 du capital.

■ **Approbation des comptes**

L'approbation des états financiers de synthèse annuels doit être opérée dans les six mois de la clôture de l'exercice. Selon la loi de 1867, les statuts pouvaient librement fixer l'époque de l'approbation des comptes.

Afin de mettre les statuts en harmonie avec cette nouvelle réglementation, il vous sera demandé ainsi que le prévoit ladite loi, de procéder à l'adoption des nouveaux statuts dont le projet vous a été remis.

Nous pensons, Mesdames, Messieurs, vous avoir apporté les informations qui vous permettront d'approuver les résolutions qui vont être soumises au vote de la présente Assemblée. Les activités et résultats que nous vous avons présentés reposent sur la compétence et les efforts des membres du Personnel auxquels nous adressons tous nos remerciements pour le dévouement dont ils font preuve dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Conseil d'Administration

Bilan

(en milliers de FCFA)

BILAN - SYSTEME NORMAL

ACTIF	Exercice 1998			Exercice 1996 / 1997
	Montants Bruts	Amortissements et provisions	Montants Nets	
ACTIF IMMOBILISE				
Brevets, licences, logiciels	77 000		77 000	77 000
Fonds commercial	11 000		11 000	11 000
Immobilisations incorporelles	88 000		88 000	88 000
Terrains	489 069		489 069	489 069
Batiments	4 782 157	4 019 826	762 331	774 893
Installations et Agencements	1 525 092	1 083 974	441 118	479 523
Matériel	21 233 138	15 821 289	5 411 849	4 728 650
Matériel de transport	1 584 650	1 089 003	495 647	351 933
Avances et Acquis sur Immobilisations	387 931		387 931	62 971
Immobilisations corporelles	30 002 037	22 014 092	7 987 945	6 887 039
Titres de Participation	12 219 826	123 000	12 096 826	12 096 635
Autres Immobilisations Financières	2 920 600		2 920 600	2 924 895
Immobilisations financières	15 140 426	123 000	15 017 426	15 021 530
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	45 230 463	22 137 092	23 093 371	21 996 569
ACTIF CIRCULANT				
Marchandises	1 434 686		1 434 686	881 856
Matières premières et autres approv.	7 855 753	104 558	7 751 195	7 834 407
En-cours	2 141 468		2 141 468	1 555 671
Produits Fabriqués	1 825 392		1 825 392	2 692 887
Stocks	13 257 299	104 558	13 152 741	12 964 821
Créances et Emplois assimilés				
Fournisseurs, avances versées	290 909		290 909	239 391
Clients	13 008 393	540 128	12 468 265	14 045 634
Autres créances	6 222 278		6 222 278	8 158 008
Créances	19 521 580	540 128	18 981 452	22 493 023
TOTAL ACTIF CIRCULANT	32 778 879	644 686	32 134 193	35 457 844
TRESORERIE - ACTIF				
Titres de Placement	2 348 032		2 348 032	386 465
valeurs à encaisser	3 845 996		3 845 996	
Banques, chèques postaux, caisse	2 003 550		2 003 550	882 550
TOTAL TRESORERIE - ACTIF	8 197 578	0	8 197 578	1 269 015
TOTAL GENERAL	86 206 920	22 781 778	63 425 142	58 723 428

BILAN - SYSTEME NORMAL

PASSIF	Exercice 1998	Exercice 1996 / 1997
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
Capital	8 053 000	8 053 000
Réserves indisponibles	943 421	943 421
Réserves libres	3 650 057	3 650 057
Report à nouveau	3 471 868	1 426 941
Résultat net de l'exercice	7 057 787	7 198 847
Primes et réserves	15 123 133	13 219 266
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées et fonds assimilés	4 489 239	4 489 239
Autres capitaux propres	4 489 239	4 489 239
TOTAL CAPITAUX PROPRES	27 665 372	25 761 505
DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
Emprunts	5 620 834	7 000 000
Dettes financières diverses		
TOTAL TRESORERIE ACTIF	5 620 834	7 000 000
TOTAL RESSOURCES STABLES	33 286 206	32 761 505
PASSIF CIRCULANT		
Clients, avances reçues	3 811 036	697 517
Fournisseurs d'exploitation	15 109 919	15 971 934
Dettes fiscales	1 204 046	1 648 431
Dettes sociales	1 662 036	1 583 271
Autres dettes	2 155 017	3 951 379
TOTAL PASSIF CIRCULANT	23 942 064	23 852 532
TRESORERIE - PASSIF		
Banques, crédits de trésorerie	6 165 095	1 400 000
Banques, découverts	31 787	709 391
TOTAL TRESORERIE - PASSIF	6 196 882	2 109 391
TOTAL GENERAL	63 425 142	58 723 428

Compte de production et de résultats

(en milliers de F CFA)

CHARGES	Exercice 1998 12 mois	Année 1997 12 mois	Exercice 96/97 15 mois
ACTIVITE D'EXPLOITATION			
Achats de Marchandises	6 775 531	7 168 957	8 480 764
Variation de Stocks	-589 550		
Achats de Matières Premières et fourn. liées	75 790 367	65 811 874	77 546 392
Variation de Stocks	398 222	-1 942 519	6 973
Autres Achats	5 885 208	5 588 815	6 955 410
Variation de Stocks	-248 584	-216 963	-202 724
TOTAL DES ACHATS	33 011 194	76 410 164	92 786 815
Transports	2 502 242	1 421 576	1 705 530
Services extérieurs	5 859 556	4 877 144	6 605 182
Impôts et Taxes	756 907	590 593	677 126
Autres Charges	374 753	130 251	213 047
Charges de Personnel	7 967 889	7 547 055	9 281 151
Amortissements et Provisions	1 862 408	1 668 552	2 154 987
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	107 334 949	99 645 335	113 423 838
ACTIVITE FINANCIERE			
Frais Financiers	1 604 835	1 377 083	1 581 868
Pertes de Change	47 031	42 078	57 334
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	1 651 866	1 419 161	1 639 202
TOTAL DES CHARGES ACTIVITES ORDINAIRES	108 986 815	101 064 496	115 063 040
HORS ACTIVITES ORDINAIRES			
Valeurs Comptables des cessions d'Immobilisations	78 590	61 380	61 380
Charges H.A.O (Hors Activités Ordinaires)	51 577		
Dotations H.A.O (Hors Activités Ordinaires)			
TOTAL DES CHARGES H.A.O	130 167	61 380	61 380
Impôts sur le résultat	2 707 644	2 683 600	3 209 301
TOTAL GENERAL DES CHARGES	111 824 626	96 809 476	118 333 721

PRODUITS	Agrégats 1998 (12 mois)	Agrégats 1997 (12 mois)	Exercice 98 J98-D98 (12 mois)	Exercice 97 J97-D97 (12 mois)	Exercice 1996/1997 (15 mois)
ACTIVITE D'EXPLOITATION					
Ventes de Marchandises			8 341 053	7 709 982	9 389 937
MARGE BRUTE SUR MARCHAND.	2 155 072	541 025			909 173
Ventes de Produits Fabriqués			104 504 573	89 872 037	109 458 221
Travaux, Services Rendus			2 057 514	1 579 591	2 135 381
Production Stockée (ou déstockage)			-281 698	388 285	905 311
Production Immobilisée			454 990	87 955	551 308
MARGE BRUTE SUR MATIERES	30 546 790	28 058 513			35 496 856
Produits Accessoires			194 244	212 429	245 917
INTRE D'AFFAIRES (1) dont à l'exportation	115 097 384	99 374 737			121 229 456 211 948
Autres Produits			235 983	161 553	211 948
VALEUR AJOUTEE	15 847 935	16 041 079			20 001 150
EXCEDENT BRUT D' EXPLOITATION	10 035 118	9 035 049			11 629 172
Reprises de Provisions					
TOTAL DES PDTS D' EXPLOITATION			115 507 659	100 011 832	122 898 023
RESULTAT D' EXPLOITATION	8 172 710	7 366 497			9 474 185
ACTIVITE FINANCIERE					
Revenus Financiers			2 703 962	2 492 616	2 568 911
Gains de Change			111 970	61 577	62 071
TOTAL DES PDTS FINANCIERS			2 815 932	2 554 193	2 630 982
RESULTAT FINANCIER	1 164 066	1 135 032			991 780
TOTAL DES PDTS DES ACTIVITES ORD.			118 323 591	102 566 025	125 529 005
RESULTAT DES ACTIVITES ORD.	9 336 776	8 501 529			10 465 965
HORS ACTIVITES ORDINAIRES					
Produits des Cessions d' Immobilisations					
Produits H.A.O (Hors Activités Ordinaires)			558 822		
Reprises H.A.O (Hors Activités Ordinaires)				3 563	3 563
TOTAL DES PRODUITS H.A.O			558 822	3 563	3 563
RESULTAT H.A.O (Hors Activités Ordinaires)	428 655	-57 817			-57 817
TOTAL GENERAL DES PRODUITS			118 882 413	102 569 588	125 532 568
RESULTAT NET			7 057 787	5 760 112	7 198 847

Rapport des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, au titre de l'exercice 1998, de la mission que nous a confiée votre Assemblée Générale Ordinaire du 19 décembre 1996.

Nous avons reçu en temps opportun le Bilan et le Compte des Résultats Nets en présentation SYSCOA et nous avons recueilli auprès des services de votre Société toutes explications utiles.

Conformément aux normes professionnelles généralement admises en matière de révision comptable, nous avons procédé à tous sondages et vérifications jugés adaptés en la circonstance.

Dans le cadre de notre mission nous avons en outre procédé :

1°) A la comparaison par chapitres, en milliers de F.CFA, des Bilans arrêtés aux 31 décembre 1997 et 31 décembre 1998, dont la présentation est au demeurant identique puisque chaque fois conforme aux prescriptions du Plan Comptable.

2°) A une analyse :

- des variations de l'Actif
- des variations du Passif
- du Fonds de Roulement
- des Engagements Hors Bilan
- du Compte des Résultats Nets.

Nous avons eu connaissance du rapport de votre Conseil d'Administration dont les indications chiffrées n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

L'exercice examiné s'est étalé sur une durée normale de 12 mois contrairement au précédent d'une période exceptionnelle de quinze (15) mois, en application de l'ordonnance N° 97-478 du 4 septembre 1997 agréant les nouvelles dispositions en matière de clô-

ture d'exercice des sociétés de la zone UEMOA, fixée au 31 décembre de chaque année.

Vous aurez à convoquer une Assemblée Générale Mixte pour compléter la mise en harmonie des statuts de votre société conformément au nouveau droit des sociétés pris dans l'acte unique de l'OHADA.

En définitive, Mesdames, Messieurs, nous certifions que le Bilan et le Compte des Résultats Nets, qui ont été soumis à notre examen, traduisent de façon sincère et régulière les opérations de la Société au 31 décembre 1998, ainsi que les résultats de l'exercice écoulé.

*Cabinet C.C.C.A.
Cabinet UNICONSEIL*

*Ch. MARMIGNON
TIEMELE YAO DJUE*

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial afférent aux opérations visées dans les articles 438 et suivants, et 450, du traité OHADA, c'est-à-dire intervenues soit avec des membres du Conseil d'Administration, soit avec des Sociétés ayant avec la vôtre Administrateurs ou personnel de direction communs.

Votre Conseil d'Administration nous a avisés, au titre de l'exercice 1998 :

■ du complément de prise de participation dans C.D.C.I. pour l'achat de titres à CLAV, F. 180 540, et à CNF, F. 10 620.

Par ailleurs, nous avons constaté la poursuite pure et simple des opérations antérieurement approuvées par vos soins, savoir :

■ Assistance technique accordée à votre société par UNILEVER PLC et UNILEVER N.V. dans le cadre de la Convention d'Assistance qui unit ces deux sociétés à leurs filiales, F. 1 205 356 829 HT, BNC compris, complétée des concessions de licence d'exploitation accordées par les filiales LEVER, F. 38 187 888 HT, BNC compris, et Société ASTRA CALVE, F. 58 387 032.

■ Contrat de distribution réciproque entre HSL BLOHORN SA, SAPROCSY et TRITURAF, afin d'optimiser la synergie de leur politique de vente et du contrôle des risques des débiteurs, et ce dans des conditions habituellement accordées à la clientèle.

■ Divers travaux d'entretien, de réparations, d'usinage et de prestations diverses, assurés par les services généraux et d'entretien aux différentes sociétés du groupe, à des prix qui seraient ceux appliqués à des tiers quelconques.

■ Assistance technique et administrative accordée par votre société aux filiales du groupe, moyennant les mêmes conditions de rémunération qui seraient appliquées à des tiers, F. 945 400 000 HT.

■ Mise en place l'an passé d'un Crédit Moyen Terme de la société MECANEMBAL, F. 2 000 000 000.

■ Aval et caution solidaire donnés par votre société aux banques de la place à la garantie des découverts consentis aux sociétés filiales suivantes :

- MECANEMBAL	600 000 000 F CFA
- P.H.C.I.	130 000 000 F CFA
- SAPROCSY	350 000 000 F CFA

Il vous appartiendra, conformément à la Loi et aux Statuts, de prendre acte du présent rapport spécial.

*Cabinet C.C.C.A
Cabinet UNICONSEIL*

*Ch. MARMIGNON
TIEMELE YAO DJUE*

Comparaison des bilans

(en milliers de F CFA)

	1998 (12 mois)			1996/1997 (15 mois)			DIFFERENCES		
ACTIF									
-Charges Immob et Frais d'établist									
-Immobilisations incorporelles	88 000			88 000					
- moins amortissements		88 000	0,1%		88 000	0,1%			
-Immobilisations corporelles	30 002 037			27 090 518			2 911 519		
- moins amortissements	-22 014 092	7 987 945	12,6%	-20 203 479	6 887 039	11,7%	1 810 613	1 100 906	16,0%
- Autres immobilisations		15 017 425	23,7%		15 021 530	25,6%		-4 105	0,0%
- Stocks		13 152 742	20,7%		12 964 821	22,1%		187 921	1,4%
- Crédits clientèle		12 468 265	19,7%		14 045 634	23,9%		-1 577 369	-11,2%
- Valeurs réalisables à court terme		6 513 187	10,3%		8 447 389	14,4%		-1 934 202	-22,9%
- Valeurs disponibles		8 197 578	12,9%		1 269 015	2,2%		6 928 563	100,0%
	63 425 142	100%		58 723 428	100%		4 701 714	8,0%	
	4 701 714								
PASSIF									
- Capital	8 053 000	12,7%		8 053 000	13,7%				
- Primes, Réserves et Report à N	8 065 346	12,7%		6 020 419	10,3%		2 044 927	34,0%	
- Résultat de l'exercice	7 057 787	11,1%	7	198 847	12,3%		-141 060	-2,0%	
- Fonds exceptionnels									
- Provisions réglementées	4 489 239	7,1%		4 489 239	7,6%				
- Dettes Financières à L.M. terme	5 620 834	8,9%		7 000 000	11,9%		-1 379 166	-19,7%	
- Crédits fournisseurs	15 109 919	23,8%		15 971 934	27,2%		-862 015	-5,4%	
- Dettes à court terme	8 832 135	13,9%		7 880 598	13,4%		951 537	12,1%	
- Crédits bancaires	6 196 882	9,8%		2 109 391	3,6%		4 087 491	100,0%	
	63 425 142	100%		58 723 428	100%		4 701 714	8,0%	
	4 701 714								

Comparaison des comptes de production et de résultats

(en milliers de F CFA)

	1998 (12 mois)		1996/1997 (15 mois)		DIFFERENCES		
RECETTES							
- Marchandises	8 341 053	7,2%	9 389 937	7,6%	- 1 048 884	- 11,2%	
- Production	104 222 875	90,2%	110 363 532	89,8%	- 6 140 657	- 5,6%	
- Prest. de services	2 057 514	1,8%	2 135 381	1,7%	- 77 867	- 3,6%	
- Product.et immob. récup. prod. ch.	454 990	0,4%	551 308	0,4%	- 96 318	- 17,5%	
- Produits accessoires	194 244	0,2%	245 917	0,2%	- 51 673	- 21,0%	
- Subventions							
- Autres produits	236 983	0,2%	211 948	0,2%	25 035	11,8%	
- Reprise provisions et amortissements							
	115 507 659	100%	122 898 023	100%	- 7 390 364	- 6,0%	
						- 7 390 364	
DEPENSES							
- Achats et frais sur achats conso.	82 374 570	76,7%	86 034 129	75,9%	- 3 659 559	- 4,3%	
- Fournitures extérieures	5 636 624	5,3%	6 752 686	6,0%	- 1 116 062	- 16,5%	
- Transports	2 502 242	2,3%	1 705 530	1,5%	796 712	46,7%	
- Services extérieurs	5 859 556	5,5%	6 605 182	5,8%	- 745 626	- 11,3%	
- Impôts et taxes	756 907	0,7%	677 126	0,6%	79 781	11,8%	
- Autres Charges	374 753	0,3%	213 047	0,2%	161 706	75,9%	
- Charges de personnel	7 967 889	7,4%	9 281 151	8,2%	- 1 313 262	- 14,1%	
- Dotation aux amortiss ^a et provisions	1 862 408	1,7%	2 154 987	1,9%	- 292 579	- 13,6%	
	107 334 949	100%	113 423 838	100%	- 6 088 889	- 5%	
						- 6 088 889	
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 172 710		9 474 185	7,7%	- 1 301 475	- 13,7%	
RESULTAT FINANCIER	1 164 066	N.S.	991 780	N.S.	172 286	17,4%	
- Resultat H.A.O.	507 245		3 563		503 682	136,5%	
- Plus (Moins)-values de cession	- 78 590		- 61 380		- 17 210	28,0%	

Variation du fonds de roulement

(en milliers de F CFA)

	1 998		1996/1997		DIFFERENCES	
-Stocks	13 152 742	40,9%	12 964 821	36,6%	187 921	1,4%
-Crédits clientèle	12 468 265	38,8%	14 045 634	39,6%	-1 577 369	-11,2%
-Valeurs réalisables à court terme	6 513 187	20,3%	8 447 389	23,8%	-1 934 202	-22,9%
	32 134 194	100%	35 457 844	100%	-3 323 650	-9,4%
à déduire						
-Dettes à court terme	23 942 054		23 852 532		89 522	0,4%
	8 192 140	25,5%	11 605 312	33%	- 3 413 172	-29,4%
Variation du Besoin de Financement Global						
						-3 413 172
-Trésorerie Actif	8 197 578	25,5%	1 269 015	3,6%	6 928 563	546,0%
Trésorerie Passif	6 196 882	19,3%	2 109 391	5,9%	4 087 491	193,8%
	2 000 696	45%	-840 376	10%	2 841 072	-338,1%
Variation de la trésorerie						
						2 841 072
Variation du Fonds de roulement						
						-572 100
Cette variation s'explique ainsi :						
Disponibilités utilisées pour l'acquisition d'immob. corporelles					2 653 973	
Disponibilités utilisées en autres immobilisations					395 835	
Disponibilités utilisées en atténuation des concours à moyen terme					3 379 166	
Disponibilités utilisées pour le paiement des dividendes					5 153 920	
Sous-total					11 582 894	
à déduire :						
Disponibilités provenant des immob. retirées de l'actif (valeur résiduelle)				78 590		
Disponibilités provenant des autres immobilisations				12 009		
Disponibilités provenant des nouveaux concours à moyen terme				2 000 000		
Autofinancement produit par la dotation aux amortissements				1 862 408		
Autofinancement produit par les bénéfices de l'exercice				7 057 787		
Sous-total				11 010 794		11 010 794
DIFFERENCE : Soit la variation NEGATIVE du fonds de roulement						572 100

Texte des résolutions

I. Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 1998, et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice, approuve les comptes et le bilan dudit exercice ainsi que les opérations traduites par lesdits comptes et résumées dans ces rapports.

En outre, après avoir entendu le rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, l'Assemblée Générale déclare approuver lesdites conventions.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 1998.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'affectation et la répartition des bénéfices proposées par le Conseil d'Administration, et fixe en conséquence à 3 500 francs CFA par action le montant brut du dividende de l'exercice clos le 31 décembre 1998.

L'Assemblée Générale décide que le dividende sera mis en paiement à partir du 4 juin 1999 conformément à la réglementation boursière qui prescrit un délai de 15 jours ouvrés après l'Assemblée Générale, pour le paiement des dividendes. Le paiement des dividendes sera opéré soit au siège social soit dans les succursales et agences de la SOCIETE GENERALE DE BANQUE EN COTE D'IVOIRE.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que le mandat de l'ensemble des Administrateurs est arrivé ce jour à expiration, nomme en qualité d'Administrateurs et pour une période de une année:

Messieurs Pierre BONNEIL
Joseph AKA-ANGHUI
Gustave BROU
Georges Kouassi BROU
Bernard Du LAURENS
Désiré DALLO

La Société UNILEVER OVERSEAS HOLDING LTD, représentée par Monsieur Martin BARRETT

Les mandats ainsi conférés arriveront à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 1999.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuvant le rapport du Conseil d'Administration, décide d'allouer à titre de jetons de présence et pour l'exercice 1998, la somme brute totale de 4 000 000 francs CFA avant prélèvement des impôts prévus en la matière.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité des Commissaires aux Comptes suppléants le Cabinet Price-Waterhouse Coopers, dont le siège social est à Abidjan 01 BP 1361, Immeuble Alpha 2000, rue Gourgas à Abidjan, et Madame Monique SANGARE, Expert Comptable de nationalité Ivoirienne résidant à Abidjan 01 BP 1222 Abidjan 01, en qualité de Commissaires aux Comptes suppléants, sous réserve de la mise en harmonie des statuts avec le traité de l'OHADA qui sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Cette nomination est opérée pour la durée du mandat restant à couvrir pour les Commissaires Titulaires, soit jusqu'à la tenue de l'As-

semblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 1999.

II. Résolution relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide la mise en harmonie de ses statuts avec l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique du 17 avril 1997 adopté dans le cadre de l'OHADA.

Cette mise en harmonie n'entraînera pas la création d'une personne morale nouvelle.

L'Assemblée Générale décide en conséquence d'adopter le texte des nouveaux statuts de la société.

SEPTIEME RESOLUTION

(Compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire)

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits de procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de publicité.

